

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 4449

présenté par

Mme Obono, Mme Amiot, M. Bompard, M. Sala, M. Bex, M. Caron et M. Davi

-----

**ARTICLE 6****ANNEXE**

Après le mot :

« effet »

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 23 :

« de la promesse non tenue d'une grande loi grand âge permettant de réellement anticiper les besoins et l'établissement d'un service public pérenne de la dépendance. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous dénonçons l'absence de la promesse loi Grand âge par E. Macron depuis 5 ans. Cette loi Grand âge pourrait bien se montrer essentielle, bien que tardive, lorsque les effets néfastes de la retraite à 64 ans auront laissé leurs marques d'usure sur les corps des travailleurs.